

Rôle Représentant.e.s d'intérêts (lobbyistes)

I- POSTE

Les représentant.e.s d'intérêts sont une part essentielle du processus législatif européen. Dans un système politique représentatif où l'on ne peut attendre de chaque élu.e européen.ne qu'il ou elle soit un expert dans chacun des nombreux domaines de l'action publique, ces derniers doivent se reposer autant sur leurs propres connaissances et compétences que sur l'expertise extérieure. Les représentant.e.s d'intérêts sont des professionnel.le.s, expert.e.s dans leur domaine. Leur rôle principal est de présenter aux élu.e.s des éléments d'expertise afin d'influencer de manière directe ou indirecte leurs décisions et votes. Plus connu.e.s sous le nom de "lobbyistes", elles.ils représentent une large variété d'acteurs, des grandes entreprises multinationales aux PME, des syndicats aux organisations de consommateurs, des collectivités locales aux ONG. Durant la SPECQUE, les représentant.e.s d'intérêts doivent ainsi s'efforcer de convaincre les député.e.s européen.ne.s du bien-fondé de leur vision et pousser des changements législatifs qui correspondent aux priorités de leurs employeurs et clients.

Les représentant.e.s d'intérêt sont nommé.e.s par le Conseil d'administration, sur proposition du Pôle surveillance académique.

II- RESPONSABILITÉS

Avant la SPECQUE :

- Rédiger un document présentant la position et les propositions de son organisation sur les propositions législatives présentées lors de la simulation dès lors qu'elles concernent les intérêts des personnes qu'elle/il représente ;
- Entrer en contact avec les postes à responsabilités (notamment les commissaires et rapporteur.se.s) au plus vite afin d'influencer la rédaction des textes et rapports ;
- Entrer en contact avec les postes à responsabilités (notamment chef.fe.s de groupes et présidences du Conseil), les membres du Conseil de l'UE et les député.e.s européen.ne.s, pour tenter d'influer sur les positions nationales ou politiques des groupes et sur la préparation des débats ;
- Mener un travail de recherche et se former à la fois sur les personnes qu'il/elle représente, mais également sur son domaine d'actions et de compétences afin d'en devenir un.e expert.e ;
- Préparer des séries d'amendements pour pouvoir les transmettre aux membres du Conseil et aux député.e.s européen.ne.s ;

- Envoyer des fiches de position par mail aux participant.e.s en amont de la simulation.

Pendant la SPECQUE :

- Défendre les intérêts de l'organisation qu'il ou elle représente au mieux ;
- Intervenir auprès des différents acteurs de la simulation pour présenter et défendre ses positions ;
- Participer activement aux réunions des groupes politiques et aux réunions des délégations nationales au Parlement européen et au Conseil ;
- Participer activement aux "discussions de couloirs" et aux négociations informelles ;
- Organiser des réunions et événements pendant la semaine de simulation avec les participant.e.s dans le but d'influer sur leurs décisions et leurs votes.

III- PROFIL RECHERCHÉ

Tout.e participant.e, nouveau.elle ou ancien.ne, est éligible et peut déposer sa candidature. Les candidat.e.s au poste de Représentant.e d'intérêts sont sélectionné.e.s sur la base de la qualité académique de leur dossier, et considérant notamment les critères suivants :

- Faire preuve de motivation, de rigueur et de disponibilité avant la simulation ;
- Connaissance générale des enjeux actuels de la politique européenne ;
- Connaissance de la structure et du fonctionnement de l'Union européenne ;
- Connaissance des équilibres politiques au sein du Parlement européen et de l'Union européenne ;
- Compréhension du fonctionnement de la SPECQUE et de ses valeurs ;
- Sens des négociations ;
- Sens de la pédagogie ;
- Esprit de travail ;
- Capacité à respecter les délais.

En outre, les candidat.e.s à ce poste doivent être des personnes rigoureuses, organisées, capables de travailler en équipe, sous pression et avec des horaires contraignants. Les candidat.e.s doivent également faire preuve de jugement, de discernement et de tact. Ils.elles doivent être capables de prendre des décisions importantes dans des situations potentiellement stressantes et dans un laps de temps très limité. Une expérience dans l'animation d'une assemblée est un plus non négligeable. Enfin, les présidences de groupe doivent posséder des talents oratoires, un fort sens de l'organisation, une vision stratégique et le dynamisme nécessaire afin d'encourager la participation active des membres de leur groupe politique tout au long de la simulation.

Nota Bene : Le Pôle académique tient néanmoins à porter à la connaissance des candidat.e.s un élément essentiel. Ce poste, compte tenu de ses missions, correspond davantage à des participant.e.s ayant déjà effectué une ou plusieurs simulations de la SPECQUE, leur permettant de connaître un certain nombre de personnes et pouvant s'appuyer sur ce réseau de relations existant.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Une Question ? Contactez-nous ! pole.academique@specque.org